

BULLETIN D'INSCRIPTION

N°DOSSARD

COURSE CHOISIE : 5 kms 10 kms

NOM.....

PRENOM.....SEXE : H ou F

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE :.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

OBLIGATOIRE : *(fournir la photocopie de votre licence de la saison en cours)*

NUMERO DE LICENCE.....

CLUB.....

Pour les non-licenciés, fournir un certificat médical (version papier : détail dans le règlement) ou pour les mineurs un questionnaire complété avec uniquement des réponses négatives (questionnaire se trouvant sur le site du WCOD ou disponible sur demande à gcockenpot@gmail.com)

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Signature des parents (pour les mineurs) :

Signature du coureur :

Pour tous renseignements contacter :

INITIATIVE EPERLECQUES : 03.21.11.19.38 - initiative.eperlecques@hotmail.com
ou le WCOD : 06 75 02 20 94 - gcockenpot@gmail.com



ET



ORGANISENT

**LA 37 EME EDITION
DES « FOULEES EPERLECUOISES »
DIMANCHE 7 AOUT 2022**



Distances

5km : départ 9h30

10km(Label) : Départ 10h



Tous renseignements : Initiative.eperlecques@hotmail.com tel 03 21 11 19 38
et WCOD : gcockenpot@gmail.com - tel 06 75 02 20 94

Rappel des catégories

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	DISTANCES	HEURE DE DEPART DE LA COURSE
MASTERS	Nés en 1987 et avant	5 et 10 kms	9h30 ou 10h
SENIORS	De 1988 à 1999	5 et 10 kms	9h30 ou 10h
ESPOIRS	De 2000 à 2002	5 et 10 kms	9h30 ou 10h
JUNIORS	2003 et 2004	5 et 10 kms	9h30 ou 10h
CADETS	2005 et 2006	5 et 10 kms	9h30 ou 10h
MINIMES	2007 et 2008	5 kms	9h30

Règlement des « FOULEES EPERLECQUOISES »

« Initiative Eperlecques » avec l'assistance du WCOD, organise le Dimanche 7 aout 2022, les 37 èmes "Foulées Eperlecquoises". **La course de 10 km compte pour le challenge CAPSO.** Cette course est ouverte à tous les coureurs, (à partir de cadets) nés en 2006 et avant

LICENCE OU CERTIFICAT MEDICAL :

Conformément aux dispositions des articles R. 331-6 à R.331-17 du code du sport et R. 411-29 à R. 411-31 du code de la route. Ainsi que la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA)

Toute participation à une compétition est soumise à la remise d'une photocopie obligatoire par les participants à l'organisateur :

- Soit d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- Soit d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- Soit d'un **certificat médical de non - contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Les participants étrangers, y compris ceux engagés par un agent sportif d'Athlétisme, sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.

L'organisateur, en possession d'un justificatif d'aptitude valide, décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant.

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers.

En ce qui concerne les mineurs, possibilité de fournir au lieu et place du certificat médical un questionnaire de santé où il sera répondu « NON » à toutes les questions. Ce questionnaire est disponible sur le site du WCOD et peut être demandé par mail à l'adresse suivante : gcockenpot@gmail.com

DEPART : Eperlecques. - proximité rue Bleue Maison

ARRIVEE : rue bleue-maison à Eperlecques.

INSCRIPTIONS :

Par internet : <https://www.njuko.net/fouleeseperlecquoises2022> **Par courrier :**

Bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de la licence ou du certificat médical.

Joindre la participation pour un montant de **7 euros pour le 10 km et 5 euros pour le 5 km**, à l'adresse suivante *Initiative Eperlecques n°2 La Place 62910- Eperlecques ou WCOD, 36, rue Allent 62500 SAINT OMER*

La veille de la course : le samedi 6 aout 2022 à DECATHLON Longuenesse de 13h00 à 16h00

Le jour de la course : avec majoration de 2€. **Fin des inscriptions :** 20 minutes avant le départ

RETRAIT DES DOSSARDS :

Le samedi 6 aout 2022 à DECATHLON Longuenesse de 13h00 à 16h00

A l'école de « Bleue Maison » à Eperlecques le dimanche 7 aout à partir de 8h

DISTANCES :

5 km : départ 9h30

10km : départ 10h00.

RECOMPENSES :

Primes (bons d'achat) ou lots seront remis à l'issue des épreuves (présence obligatoire).

SECURITE :

La sécurité sera assurée par la « Croix Blanche de Licques » et les signaleurs.

L'accompagnement « vélos » est interdit ».

Le parcours ne pouvant être interdit à toute circulation, les concurrents sont tenus de se tenir sur le côté droit de la chaussée.

ASSURANCE : GENERALLI assurance et ALLIANZ Assurance

DROIT A L'IMAGE :

Chaque participant, en signant le bulletin d'inscription, signera la déclaration suivante:

« Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette course.

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cette épreuve et sur lesquels je figurerai, notamment les résultats ».